

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

CPPPF : le temps d'accélérer les réformes

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LES questions de fonctionnement de la Caisse des pensions et des prestations familiales (CPPPF) étaient, mardi à la Primature, au centre des échanges entre la cheffe du gouvernement, Rose Christiane Ossouka Raponda et le président du Conseil d'administration de la CPPPF, François Engongah Owono. Cette rencontre a permis aux deux personnalités de faire un tour d'horizon de cette institution clé dans la gestion des prestations sociales et familiales des agents de l'État. La Première ministre a demandé au PCA de la

CPPPF d'accélérer la cadence des réformes en vue de parvenir à des résultats concrets. Le budget de la CPPPF pour l'année 2022, adopté le 24 mars 2022 par le Conseil d'administration, a été revu à la hausse de 6 % par rapport à l'exercice 2021. L'objectif étant d'améliorer l'offre et la qualité des services aux assurés.

"Nous avons fait le tour des défis et perspectives de la Caisse des pensions et nous avons reçu des instructions du chef du gouvernement que nous allons implémenter, notamment concernant les réformes à mettre en place", a indiqué François Engongah Owono. L'exercice 2022 vise cinq grands points



Photo:DR

La Première ministre a demandé au PCA de la CPPPF d'accélérer les réformes.

susceptibles d'améliorer l'offre et la qualité des services de la CPPPF. Il s'agit de la réforme du régime général des pensions retraite ; de la mise en œuvre progressive d'une plateforme digitale

de services dématérialisés à destination du public et des assurés CPPPF ; de l'ouverture des services de proximité à l'intérieur du pays pour faciliter les démarches administratives

et les dossiers de pensions de prestations familiales ; du lancement du projet de mise en place d'un système d'information métier ; la mise en place d'une carte de pension sécurisée.

Agriculture : promouvoir le potentiel agricole du Gabon



Photo:BOTOUNOU

Les participants suivant les explications de la présidente de la coopérative Agrovert.

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

UN séminaire d'information sur le thème " Comment obtenir sa liberté financière grâce aux activités agricoles ? " à l'intention des promoteurs des activités génératrices de revenus et de ceux qui souhaitent développer d'autres activités pour se faire une autonomie financière, s'est tenu dernièrement à Libreville.

À travers cette initiative, la coopérative Agrovert entend mettre à l'actif des bénéficiaires les mécanismes nécessaires en vue de créer des richesses conséquentes par le travail

de la terre. L'objectif étant de susciter un engouement pour les activités agricoles et promouvoir le potentiel agricole du Gabon. Mieux, il a été question, lors de ces assises qui ont eu lieu le week-end dernier à Libreville, de "convaincre les uns et les autres sur le fait que l'on peut se procurer des revenus importants par le travail de la terre", a souligné Christiane Marat-Abyla, présidente de la coopérative agricole Agrovert.

Non sans présenter à l'assistance l'intérêt de se constituer en coopérative, lorsqu'il s'agit de réaliser des projets agricoles, en s'appuyant sur des exemples venus d'ailleurs.

Préservation de la biodiversité : sécuriser les droits fonciers des communautés



Photo:DR

Les participants à l'atelier portant sur le «Partenariat pour les peuples, la nature et le climat».

GMNN
Libreville/Gabon

PARCE que les peuples autochtones et les communautés locales (PACL) détiennent des droits coutumiers sur plus de 80 % de la masse terrestre du continent, mais possèdent légalement moins de 10 % de cette superficie. Parce qu'encore des recherches montrent que les communautés dont les droits fonciers sont garantis connaissent des taux de déforestation plus faibles, stockent davantage de carbone et de biodiversité et répondent

aux besoins de subsistance d'un plus grand nombre de personnes, il est impératif de sécuriser leurs droits sur les terres et les ressources afin qu'ils aient une opportunité unique de faire progresser les objectifs en matière de climat, de biodiversité et de développement.

Aussi faut-il faire des peuples autochtones des leaders de leurs communautés. D'où le projet : "Partenariat pour les peuples, la nature et le climat", mis en place par l'Initiative pour les droits et les ressources (RRI), l'Alliance mondiale pour les collectivités territoriales (GATC)

et la Campagne pour la nature (C4N). Financé par le Bezos earth fund (Fondation Bezos pour la terre) pour la période 2022 à 2025, le projet permettra d'accroître la reconnaissance des droits fonciers de ces peuples.

C'est dans ce cadre qu'un atelier s'est tenu la semaine dernière à Libreville. Il marquait non seulement le lancement dudit projet tout en visant à outiller les acteurs et autres organisations de la société civile gabonaise qui interviennent dans sa mise en œuvre sur ses composantes techniques et transversales.